

Lotissement "Le Pont d'OUILLY"

Permis d'aménager n° 014 487 19 00001 accordé le 24 Juillet 2019
et Permis d'aménager modificatif 1 n° 014 487 19 00001 M01 accordé le 14 Mai 2020

LOT n° 22	Superficie totale : 505 m ²
	Cadastre : AB n°415

PLAN DE VENTE

LOCALISATION DU LOT :



DESCRIPTIF DU LOT - Article L 115-4 du Code de l'Urbanisme

AB 415 : 5a 05a

Je soussigné Guillaume DOLIGEZ, Géomètre Expert, cogérant de la Selarl AménaGéo, domiciliée 9 Place du Bras d'Or 14130 Pont l'Evêque, atteste avoir procédé au bornage du lot mentionné sur ce document selon les distances y figurant et avoir mesuré la superficie réelle telle qu'elle est également précisée.



Etabli à Pont l'Evêque, le 24 Juillet 2020

Guillaume DOLIGEZ
Géomètre Expert

Dossier n° : 1719-17

GEOMETRE-EXPERT
PONT-L'EVÊQUE
Bureau principal
9, Place du Bras d'Or
14130 Pont-L'Evêque

CAEN
Bureau secondaire
102 Ter, Avenue Henry Chéron
14000 Caen
Responsable : Guillaume Doligez

FAISE
9, Place du Bras d'Or - 14130 PONT L'EVÊQUE
Bureau secondaire
44, rue Georges CBZ 14000 CAEN
14700 Falaise
Responsable : Jean-Marc Pierrot

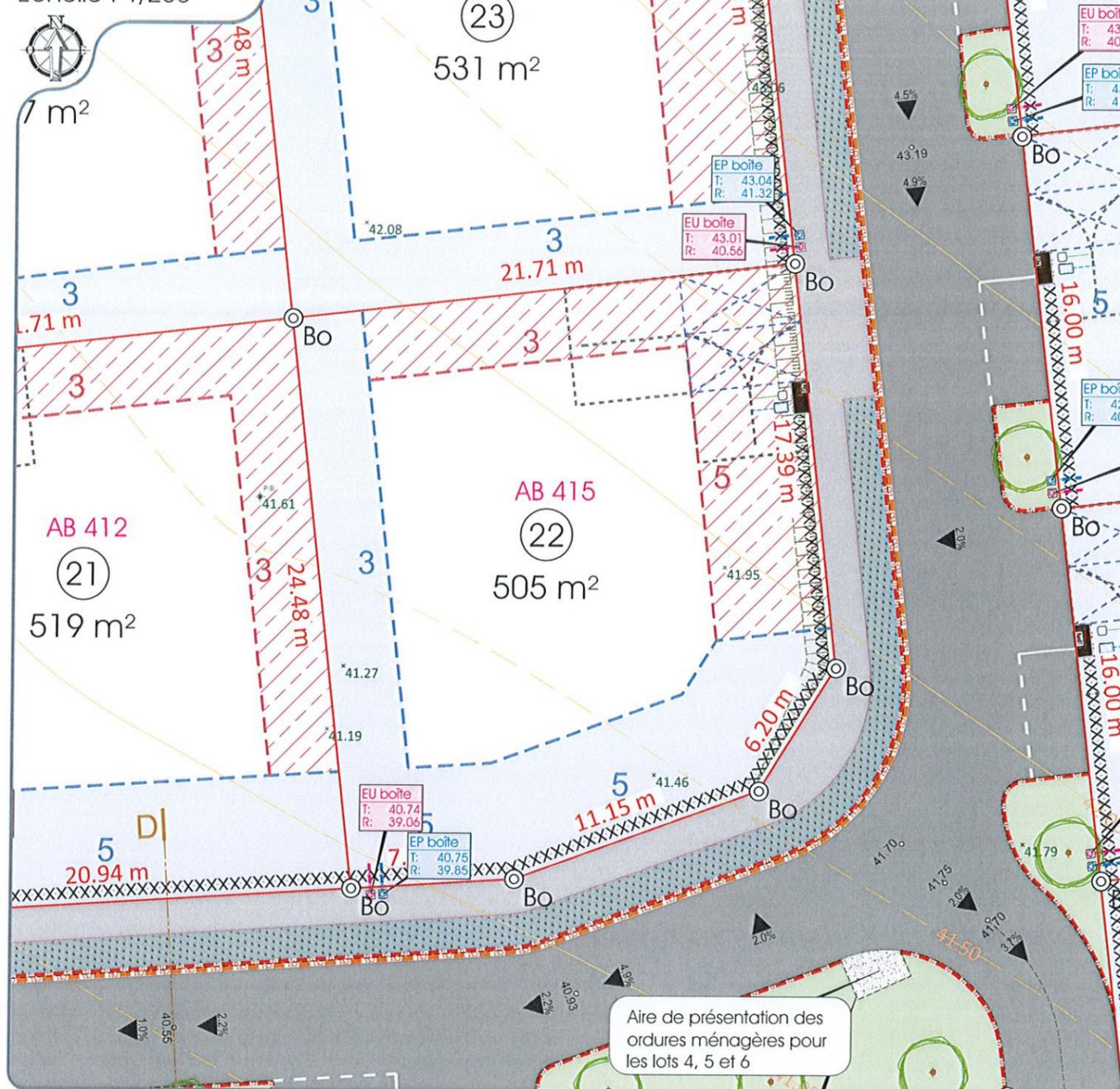
Tél : 02.31.65.02.20 - Fax : 02.31.65.02.40 - contact@amenageo.fr - www.amenageo.fr

Successieurs de Gustave LUBAC - Maurice BIZET - Michel BRILLAND - Raymond CLEMENCEAU
SELARL au capital de 44 860€ - RCS Lisieux : 442 135 976 00045
TVA Intracom: FR764442135976 - NAF7112A - N°inscription OGE : 2002C200010

Horaires d'ouverture :
Le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30
Et les autres jours sur rendez-vous

Modifications	Date	Etabli par
A	Création	11.04.2019 JoH
B	Modification	20.02.2020 JoH
C	Modification	09.07.2020 JoH
D	Modification	24.07.2020 JoH

Echelle : 1/250^{ème}



Aire de présentation des ordures ménagères pour les lots 4, 5 et 6

LEGENDE PARCELLAIRE ET SERVITUDE		LEGENDE VOIRIE-ESPACES COMMUNS		LEGENDE BRANCHEMENTS	
	Application cadastrale		Repère parcellaire matérialisé (borne, piquet fer, spit, marque peinture...)		Halle bocagère existante nettoyée et valorisée
	Périmètre des lots		Altitude et pente de projet voirie (en mètres)		Entourage bois encadrant les coffrets à charge de l'aménageur
	Zone non aedificandi et cote de recul		Cote terrain naturel avant aménagement du lotisseur (en mètres)		Portillon à charge de l'acquéreur (cf PA10)
	Construction en limite, sinon en recul et cote de recul		Talus de récupération du terrain naturel après réalisation de la voirie. Pente de fordré de 2H/1V (50%)		Arbres à planter
	Zone humide		Accès véhicule interdit		Candélabres
	Servitude de passage de réseaux enterrés		Emplacement indicatif ou imposé des places de stationnement non closes (sauf accord du lotisseur)		Poteau d'Aspiration
	Talus de récupération du terrain naturel après réalisation de la voirie. Pente de fordré de 2H/1V (50%)		Gabarit de retournement de véhicule léger, en zone constructible, possibilité de garage ou de Carport		Boîte de branchement à passage direct
	Accès véhicule interdit		Orientation du faîtage principal		Boîte de branchement Eaux Usées
	Emplacement indicatif ou imposé des places de stationnement non closes (sauf accord du lotisseur)		Cote parcellaire (en mètres)		Coffrets électriques
	Gabarit de retournement de véhicule léger, en zone constructible, possibilité de garage ou de Carport				Citeuseau eau potable
	Orientation du faîtage principal				Regard télécom
	Cote parcellaire (en mètres)				

NOTA :
- La localisation des branchements et des réseaux est indicative, leur situation est à vérifier après exécution des travaux, le lotisseur se réserve le droit de modifier ces emplacements pour toute raison d'ordre technique.
- Les cotes projet voirie sont indicatives, les niveaux seront à vérifier après exécution des travaux de finition.
- Les surfaces et les cotes ne seront définitives qu'après le bornage des lots et l'établissement du D.M.P.C.
- Il est précisé que le niveau du terrain naturel peut faire l'objet de modification en cours de travaux par suite de décapage ou de remblaiement.
- Les chiffres et nombres indiqués dans la légende sont donnés à titre d'exemple.
- Nivellement rattaché au système NGF/IGN 69.
- Levé topographique en Octobre 2017